

# Consignes pour la remise des dossiers

# 1 Consignes

*Les dossiers ne répondant pas aux consignes ci-après ne seront pas pris en compte.*

Volume : les dossiers ne doivent pas dépasser 10 pages, couverture incluse. Les annexes doivent également se limiter à 10 pages.

Langue : les dossiers peuvent être rédigés en allemand, français ou italien.

Envoi : l'ensemble des pièces du dossier sont à regrouper en seul document PDF à envoyer à l'adresse électronique [excellence@sgvw.ch](mailto:excellence@sgvw.ch). Veuillez accompagner votre envoi d'un e-mail.

Responsable : le responsable du dossier devra indiquer ses coordonnées dans l'e-mail accompagnant le dossier, c'est-à-dire : prénom, nom, institution, section, fonction, adresse postale, adresse e-mail et numéro de téléphone.

## 2 Plan des dossiers

Les dossiers soumis devront respecter le plan suivant :

Page de couverture indiquant le titre du projet, l'institution et la personne responsable.

1. Contenu et importance du projet, situation de départ et objectif poursuivi
2. Groupe-cible et utilité pour la clientèle
3. Aspect novateur du projet
4. Possibilité de généraliser son application
5. État actuel de sa mise en œuvre au sein de l'organisation
6. Évaluation de ses résultats et estimation de sa durabilité

Annexes

(par ex. organisation du projet, financement, partenariats externes etc.)

## Critères d'évaluation

Les dossiers seront évalués selon les critères suivants :

1. Contenu et importance du projet
2. Clarté des objectifs formulés
3. Prise en compte du public-cible ou de la clientèle
4. Caractère novateur
5. Intégration du projet dans une approche de modernisation globale
6. Possibilité de généraliser les innovations du projet
7. État actuel de la mise en œuvre du projet au sein de l'organisation
8. Réussite du projet, validation interne ou externe des résultats/de la rentabilité
9. Estimation de la durabilité
10. Spécificités liées au thème du projet